



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 12 décembre 2019

Objet : _____ **Session**

Session : le Loiret présente ses orientations budgétaires 2020

Les 12 et 13 décembre 2019, lors de la session départementale du Loiret, l'Assemblée présentera son rapport d'orientations budgétaires (ROB). Le ROB préfigure le budget de la collectivité qui sera voté lors de la session du 29 au 31 janvier prochain. Malgré un contexte financier incertain, le Département maintient un niveau d'investissement élevé, de l'ordre de 160 M€, au service des Loirétains et des territoires.

Le Département poursuivra en 2020 son action à l'égard des territoires et des Loirétains conformément aux engagements de son projet de mandat. Face aux différentes mesures imposées par l'Etat et aux réformes à venir, le Loiret trace sa voie dans un souci constant d'innovation et de transformation.

De nombreux et ambitieux projets seront ainsi poursuivis ou engagés en 2020 pour répondre aux besoins du territoire, que ce soit dans le domaine des routes, des collèges, du Très haut débit, du projet « Loiret bien vieillir », d'amélioration du Canal d'Orléans ou encore du soutien aux communes et EPCI.

Le collège Orléans Nord-Est ouvrira en 2020

Le projet consiste en la construction d'un collège avec une capacité d'accueil de 600 élèves plus une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) de 64 places avec un internat de 40 places. Le collège est pressenti comme collège innovant sur le plan des usages numériques. Dans le cadre d'un conventionnement avec la Ville d'Orléans, le projet prévoit également la construction d'un gymnase, d'une salle polyvalente et d'un parking. Les travaux sont en cours, pour une livraison prévue à la rentrée 2020. Le coût total de l'opération s'élève à près de 35 M d'€ avec un financement du Département de 28 M d'€ et 7 M d'€ par la Ville d'Orléans.

Les deux collèges de Pithiviers et Dadonville entrent en phase travaux en 2020

D'un montant de 42 M d'€, le projet porte sur la reconstruction / construction de 2 collèges pour la rentrée 2021 : la reconstruction complète de l'établissement « Denis Poisson » à Pithiviers et la construction d'un 2^e collège sur la commune de Dadonville.

La déviation de Jargeau se poursuit

Le projet vise à améliorer le cadre de vie des populations riveraines des itinéraires traversant les centres urbains de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Darvoy, ainsi qu'à fluidifier la traversée du pont de Jargeau aux heures de pointe. 2020 sera consacrée à la poursuite des travaux du contournement de Saint-Denis-de-l'Hôtel, pour une livraison de cette section en 2021. La mise en service complète de la déviation est prévue début 2024.

Un bon haut débit pour tous en 2020

En 2020, la collectivité va mettre en œuvre la phase finale du projet Lysseo qui permettra d'atteindre en fin d'année les deux objectifs que le Département s'était fixés : un bon haut débit pour tous et la fin du déploiement sur les 40 premières communes entièrement fibrées. Les investissements résiduels demeurent très significatifs, puisqu'en 2020, 15,2 M€ seront consacrés à la finalisation du projet Lysseo. L'année 2020 officialisera aussi l'ambitieux calendrier de généralisation d'ici 2025 de la fibre sur tout le Loiret (soit 262 communes sur lesquelles ce n'est pas encore planifié).

Pour y parvenir, le débat d'orientations budgétaires 2020 prendra en compte plusieurs facteurs :

- **l'application du dispositif de contractualisation État-Collectivité**
Cette mesure imposée par l'Etat vise à réaliser une économie de 13 milliards d'€ d'ici 2022 en limitant l'évolution des dépenses de fonctionnement des plus grandes collectivités à +1,2 % par an afin que chacun participe à la réduction du déficit public et à la maîtrise de la dette publique.
- **la réforme de la fiscalité locale**
Suite à la suppression de la taxe d'habitation du bloc communal, la taxe foncière sur les propriétés bâties des départements sera transférée aux communes dès 2021, entraînant une perte du produit de cette taxe. Cette mesure marque ainsi la fin du pouvoir fiscal des départements.
- **une augmentation constante des dépenses des trois allocations individuelles de solidarité (AIS)*** Les AIS constituent le poste de dépenses le plus important en fonctionnement (près d'1/3 des dépenses) et leur croissance est dynamique (+ 2,3 % par rapport à 2019). Pour freiner cette croissance, le Département adapte son action en la matière grâce notamment au plan de retour à l'emploi engagé dès 2018.

Malgré le contexte actuel, le Loiret poursuivra en 2020 ses efforts afin de favoriser l'équilibre des territoires et l'égalité des droits entre citoyens, conformément aux engagements du projet de mandat et ce, sans accroître la contribution des Loirétains.

Le budget 2020 du Département du Loiret sera voté lors de la prochaine session qui aura lieu du 29 au 31 janvier prochain.

** Les 3 AIS sont : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation d'autonomie pour les personnes âgées (APA), Prestation de compensation du handicap (PCH).*

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr